

## **Droits et devoirs des chercheur.e.s et doctorant.e.s associé.e.s**

Les chercheur.e.s et doctorant.e.s associé.e.s ont une affiliation principale extérieure. Leur association au CMB est un rattachement secondaire.

### *Droits :*

- Disposer d'une adresse mail xy@cmb.hu-berlin.de,
- Avoir accès à un poste de travail non attribué,
- Mise à disposition sur demande de moyens d'accès,
- Etre électeur / électrice et éligible au Conseil de laboratoire et aux commissions du CMB si le rattachement au CMB couvre l'année universitaire,
- Demander un financement au Conseil de laboratoire (communication dans un colloque, aide à la publication, co-organisation de manifestations, etc.).

### *Devoirs :*

- Participer de manière active et régulière aux travaux d'un pôle de recherche,
- Dans la mesure du possible, assister au séminaire central, à la conférence inaugurale, et aux manifestations transversales,
- Actualiser sa fiche individuelle sur le site du CMB au moins une fois par an,
- Dans le cadre du pôle de recherche, pour les chercheur.e.s, (co)-organiser ou participer à une manifestation durant l'année universitaire de l'association ; et pour les doctorant.e.s, présenter un aspect de son travail au sein du CMB dans la mesure du possible et rendre compte annuellement de l'avancement de la thèse auprès de leur tuteur/tutrice,
- Entrer ses références bibliographiques dans HAL-SHS pour ceux et celles dépendant d'une institution française et transmettre sa liste de publication pour les autres.

### *Devoirs spécifiques aux doctorant.e.s :*

- Remettre un résumé de la thèse au moment de la soutenance,
- Fournir un exemplaire imprimé de la thèse lorsque le séjour au CMB est supérieur à 6 mois (possibilité est offerte d'imprimer cet exemplaire au CMB).

---

(Lieu, date, signature)

